

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L2121-7 du Code Général des Collectivités Locales)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire
A la Mairie, en salle du conseil municipal le :

LUNDI 08 AVRIL 2024 A 19H00

ORDRE DU JOUR

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal des conseils municipaux du 19 février 2024
- 3) Approbation des comptes de gestion et compte administratif 2023
- 4) Reprise et affectation du résultat 2023
- 5) Taux des impôts communaux 2024
- 6) Approbation du budget primitif 2024
- 7) Approbation de la fongibilité des crédits 2024
- 8) Subvention au CCAS au titre de l'année 2024
- 9) Subvention aux associations au titre de l'année 2024
- 10) Conclusion d'une servitude de tréfond sur la parcelle cadastrée A 712 située Chemin des Loies
- 11) Conclusion d'une servitude de tréfond sur la parcelle B 149 située Chemin de chez Gay
- 12) Signature d'une convention avec le CDG 74 pour la mise à disposition d'un archiviste
- 13) Signature d'une convention avec Annemasse Agglo pour un groupement de commandes pour la réalisation de mesures de trafics par comptages et enquêtes
- 14) Portage EPF (ex-maison FROHEIM) 162, route des Alluaz : changement de thématique
- 15) Décision n°3/2024 DIA
- 16) Autres décisions dans le cadre des délégations accordées au Maire
- 17) Informations et questions diverses :

A Bonne, le 02/04/2024

 Le Maire,
M. CHEMINAL